



**Information importante à destination des entreprises du territoire intercommunal qui souhaitent demander le fonds d'urgence intercommunal.**

En raison des fêtes de fin d'année, les dossiers de demandes du fonds d'aide d'urgence intercommunal ne seront pas traités du mardi 22 décembre au jeudi 31 décembre 2021. Vous avez néanmoins la possibilité de nous faire parvenir vos demandes par mail aux adresses mails de nos deux agents référents :

Elodie SANCHEZ : [tourisme@ccayguesouveze.com](mailto:tourisme@ccayguesouveze.com)

Virginie SOCKEEL : [direction@ccayguesouveze.com](mailto:direction@ccayguesouveze.com)

Nos deux agents reprendront contact avec vous dès le lundi 4 janvier 2021.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous vous rappelons **que le dispositif est prolongé jusqu'au 31 mars 2021.**